

Propositions

Précisions dans les échanges

Proposer une éducation à la vie affective et sexuelle dès le 1er âge



- Des séances d'éducation à la sexualité dès l'école primaire
- Des actions d'information auprès des parents

Organiser la prévention dès le plus jeune âge en rapport avec la question sexualité / violences



- Des actions de prévention des violences dès l'école primaire

Établir pour chaque établissement un projet en rapport avec la sexualité pour tous publics



- Au minimum 2 séances par an et par classe d'âge
- Un travail sur le respect de soi et de l'autre, l'estime de soi, la discrimination/la tolérance, la pornographie, l'esprit critique
- Une prise en compte systématique de l'éducation à la sexualité pour les personnes en situation de handicap dès l'Institut médico-éducatif (IME)
- Une incitation des établissements à développer des programmes d'éducation à la sexualité
- Une information sur l'IVG

Former les professionnels de santé / social à l'éducation à la sexualité



- Formation de professionnels volontaires
- Formation des professionnels en école maternelle et primaire
- Formation des médecins généralistes à la vie affective et sexuelle et à la prévention
- Organisation du transfert de connaissances/partage de connaissances
- Des temps d'échange et d'analyse des pratiques professionnelles

Intégrer le thème des violences faites aux femmes - « respect de soi » - « où commence le viol ? »



- Des actions auprès des adolescents sur les violences faites aux femmes, où commencent-elles ?

Organiser une communication globale Identifier et connaître les lieux ressources en VAS



- L'accessibilité et la gratuité des moyens de contraception et des moyens de dépistage
- Des espaces et lieux de parole et d'écoute
- Un travail en réseau des partenaires sur les territoires
- Un annuaire des lieux ressources au niveau régional

Intégrer la VAS dans le cursus scolaire et éducatif Donner les moyens de la mise en œuvre de la loi 2001, de la circulaire 2003 (formations, financement, interventions)



- Des séances d'éducation à la sexualité intégrées dans le cursus scolaire
- Application des lois sur l'éducation à la sexualité pour tous

Travailler la prévention des conduites à risques dans les milieux festifs



- Réduction des risques en lien avec les addictions

Intervenants

Corinne L'HORSET
Ireps Bourgogne Franche-Comté

Marie-José JACOMME
ARS Bourgogne-Franche-Comté

Pascale ANGIOLINI
Ireps Bourgogne-Franche-Comté

Journée régionale de la prévention Promotion de la santé



9 décembre 2016

ATELIER

Vie affective et sexuelle

« Nous les aidons à penser, ils nous aident à agir ! »

Présentation du rapport du Haut Conseil de la Santé Publique : Santé sexuelle et reproductive (Mars 2016)

Pascale ANGIOLINI (Ireps Bourgogne Franche-Comté)

« LA SANTÉ SEXUELLE est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en relation avec la sexualité, et non pas simplement l'absence de maladies, de dysfonctionnements ou d'infirmités.

Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles plaisantes et sûres, sans contrainte, discrimination et violence. Pour atteindre et maintenir un bon état de santé sexuelle, les droits sexuels de tous les individus doivent être respectés et protégés. »
(OMS, 2010)

Il s'agit donc de permettre aux personnes

- d'avoir les compétences personnelles pour acquérir les informations et les traduire en comportements ;
- d'évoluer dans un environnement qui permette d'adopter des comportements favorables (accès aux ressources, normes sociales non défavorables) ;
- d'être face à des partenaires qui partagent des valeurs communes, notamment de respect et de tolérance.

Les recommandations du HCSP s'appuient sur 6 axes :



Axe 1 Une coordination nationale et territoriale pour un meilleur accès à la santé sexuelle

1. Définir une gouvernance impliquant tous les ministères concernés (Santé, Famille, Enfance et des Droits des femmes, Éducation nationale, Justice, Intérieur) pour permettre de :
 - définir des objectifs communs
 - garantir la complémentarité des approches
 - assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation concertée des programmes
2. Garantir une offre coordonnée de santé sexuelle et reproductive au niveau territorial, favoriser l'organisation de centres de santé sexuelle

Axe 2 Information, Education, Formation

3. Promouvoir des sources et les outils d'information adaptés aux différents publics
4. Mettre la priorité aux programmes d'éducation à la vie sexuelle dès le plus jeune âge
5. Améliorer les pratiques des professionnels du soin, du médico-social et de la justice

Axe 3 Santé de la reproduction

6. Assurer une contraception adaptée aux plus jeunes et aux plus démunis
7. Communiquer mieux et plus
8. Étendre la confidentialité et la gratuité de la contraception aux jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans
9. Renforcer les connaissances des professionnels de santé sur les modes de contraception et leurs indications recommandés par la HAS
10. Augmenter les chances de procréer

Axe 4 Prévention et dépistage des ISTS

11. Se donner les moyens d'augmenter la couverture vaccinale de certaines IST
12. Mieux dépister les infections sexuellement transmissibles

Axe 5 Prise en compte de populations aux caractéristiques particulières

13. Prendre en compte la sexualité des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en institution
14. Adapter les stratégies au ciblage des personnes à haut risque d'IST

Axe 6 Recherche

15. Améliorer les moyens d'intervention
16. Développer les connaissances pour adapter les dispositifs et anticiper l'avenir

Des dynamiques régionales : illustrations

Le GREAS : Groupe de Réflexions, d'Éducation et d'Actions sur les Sexualités

Corinne Lhorset (Ireps)

C'est un collectif de partenaires œuvrant dans le champ de la promotion de la santé et de la sexualité. Il a pour but de favoriser la réflexion autour des pratiques professionnelles sur le territoire du **Grand Chalon**, d'impulser des actions innovantes en direction des publics vulnérables et de dynamiser les réseaux de professionnels sur les sexualités.

Le **GREAS** n'a pas vocation à remplacer les structures et dispositifs existants, mais à compléter, impulser, mettre en cohérence et en lien les acteurs et les actions autour des sexualités.

Objectifs :

- Développer la promotion de la santé sexuelle auprès des personnes vulnérables dans leurs différents lieux de vie
- Favoriser la prévention des comportements à risque en développant une approche positive de la vie affective et sexuelle
- Accompagner la mise en œuvre de la vie affective et sexuelle dans les différents lieux de vie des personnes, en complémentarité des actions existantes
- Créer des espaces d'échange de pratiques professionnelles et de formation visant à favoriser une pratique pluri-professionnelle et interdisciplinaire



Programme interinstitutionnel d'éducation à la sexualité à l'attention des jeunes en Franche-Comté

Marie-José Jacomme (ARS)

- Formation de formateurs en éducation à la sexualité ;
- Formation d'intervenants qui interviennent en binôme ;
- Interventions auprès des jeunes ;
- Élargissement de ces formations à la Bourgogne à partir de 2017 ;
- Présentation du Pass Santé Jeunes (www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org)

➔ 22 000 jeunes concernés en 2015.



Vie affective et sexuelle en Bourgogne - Franche-Comté : les perspectives

Animation : travail en groupe autour des questions suivantes :

- Quelles déclinaisons possibles en région ?
- Quels partenariats ?
- Quelles priorités ?

